



Tarifs 2022 hébergements de passage journaliers

Forfait 2 adultes en tente avec voiture sans électricité : 18 € + électricité : 22 €

Forfait 2 adultes tente + véhicule sans électricité terrain bas : 14 €

10 % de remise adhérent FFCC (sauf juillet/aout)

Forfait 2 adultes caravane avec voiture + électricité : 22 €

10 % de remise adhérent FFCC (sauf juillet/aout)

Forfait camping-car 2 personnes vidange et remplissage inclus : 14 €

Et 10 € FFCC (sauf juillet/aout)

Forfait camping-car 2 personnes vidange et remplissage inclus + électricité : 22 €

10 % de remise adhérent FFCC (sauf juillet/aout)

Forfait 1 adulte en tente sans voiture : 9 €

Electricité 10 Ampères : 4,40

Vidange et remplissage eau camping-car sans nuitée : 3,50 €

Adulte supplémentaire : 6 €

Enfant de 3 à 12 ans : 4 €

Douche : 1,80 €/10 min

Animaux (chien avec vaccin antirabique) : 5 € / 2^{ème} chien : 3 €

2^{ème} véhicule ou remorque : 3.50 €

Bateau/tracteur : 3.50 €

Garage mort saison : 15.00 €

Garage mort hors saison : 5.50 €

Jetons pour machines à laver et sèche-linge : 5 €

Caution badge magnétique uniquement pour les courts séjours : 20.00€

Tarifs 2022 hébergements annuels (une voiture incluse) du 01/04 au 07/11/2022)

Forfait annuel nominatif pour 4 personnes : 1900,00 €

Forfait annuel paiement par tiers : 2090,00 € (avril, mai, juin)

Indemnités de retard de paiement : 10% du solde restant à payer / Mois de retard

Parcelle supplémentaire : 950,00 €

Forfait chalet (taille maxi 2x3m et un seul par parcelle) : 50.00 €

Forfait chien 60 € / 2^{ème} chien : 30 €

Par adulte supplémentaire : 200.00 €

Par enfant supplémentaire : 100.00 €

Electricité location du compteur et entretien à partir du 1^o kWh utilisé : 0,22 €

Eau location du compteur et entretien le m3 : 6,70 €

Forfait bateau/tracteur : 280,00 €

Forfait 2^{ème} voiture : 140.00 €

Taille des haies : 60,00 € / Tonte des parcelles : 30,00 €

Badge magnétique accès saison : 20,00 €

Redevance de raccordement à l'égout (en cas de changement de propriétaire) : 530 €

Destruction de mobile-home : 510,00 € + remise en état de la parcelle : 500 €

Taxe de séjour en supplément, soit 0.20 €/personne de + de 18 ans/nuit Passage et Annuel